

COMITE des ARDENNES des SOCIETES d'AVIRON

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901

FONDÉE LE 27 OCTOBRE 1971 - N° 2422

FEDERATION FRANCAISE
DES SOCIETES D'AVIRON

Reconnue d'utilité publique

Décret du 1^{er} mars 1922 - S.A.G N° 5273

Charleville-Mézières, le 30 mai 2011

Objet : diffusion de l'avant programme des championnats de zone nord-est minimes, cadets et juniors bateaux longs - version corrigée -

Mesdames les présidentes,

Messieurs les présidents,

Le comité des ARdennes des Sociétés d'Aviron organise, courant juin les championnats de zone nord-est pour les catégories minimes, cadets et juniors. Ces sélections pour les championnats de France se dérouleront le 11 et 12 juin 2011 sur le lac des Vieilles forges.

Vous trouverez ci après toutes les informations concernant cette compétition : inscription, ordre des courses, règles qualificatives, circulation sur le site et sur l'eau, réservation des repas...

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Sportivement.

L'équipe du CARSA

**CHAMPIONNATS DE ZONE NORD-EST MINIME, CADET ET JUNIOR
BATEAUX LONGS
SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JUIN 2011
et régates seniors sprint- Lac des Vieilles Forges.**

Généralités :

Objet : Les zones sportives sont constituées pour désigner les équipages qualifiés pour les championnats de France, dans la limite des quotas annuels dont elles disposent.

Composition : Les zones sportives sont des groupements de plusieurs ligues, définis par la FFSA. Pour la saison sportive 2011, elles se composent ainsi :

Zone Sud Est : Auvergne, Bourgogne, Corse, Côte-d’Azur, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes, Rhône-Alpes.

Zone Nord Est : Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord Pas-de-Calais, Picardie.

Zone Sud Ouest : Aquitaine, Guadeloupe, Martinique, Midi-Pyrénées, Limousin, Poitou-Charente.

Zone Nord Ouest : Bretagne, Ile-de-France, Basse et Haute Normandie, Centre, Pays de la Loire.

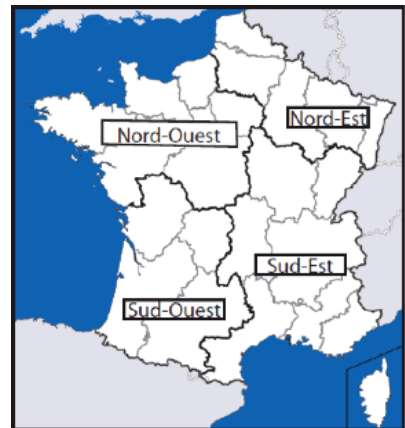


Tableau de répartition

CATÉGORIES	JUNIOR ET SÉNIOR BATEAUX COURTS, MINIME, CADET	JUNIOR BATEAUX LONGS
TOTAL ZONES	24 QUALIFIÉS	18 QUALIFIÉS
NORD-EST	4	3
NORD-OUEST	7	5
SUD-EST	9	7
SUD-OUEST	4	3

En cas de quotas non remplis dans une épreuve, les places disponibles sont attribuées, dans la limite d’une place par zone, dans l’ordre préférentiel suivant en 2011 :

24 qualifiés : Nord-Est, Sud-Est, Nord-Ouest,, Sud-Ouest

18 qualifiés : Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Est, Sud-Ouest,

Engagements :

Lundi 23 Mai – 8h00 – ouverture des inscriptions sur clubaviron.net.
 vendredi 03 Juin – 14h00 – clôture des inscriptions.
 vendredi 03 Juin – 16h00 -- consultation des inscriptions sur internet.
 Lundi 6 juin envoi par mail du programme des championnats de zone
 Lundi 13 juin - 16h - retour à la FFSA de la liste des bateaux qualifiés de la zone

Les clubs font leurs engagements par Internet. Les engagements de chaque zone sont indépendants. À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFSA au responsable sportif de la zone.

Organisation générale :

Voir document « Réglementation sportive 2011 ». Approuvé par le Comité Directeur en novembre 2010 - Document FFSA

Caractéristiques du bassin :

Lac des Vieilles-forges
 Ligne droite 2000m, eau morte, balisage de type Albano, départ tenu mobile

Réunion des délégués : Samedi 11 juin à 8h30 à la base nautique et dimanche 12 juin à 9h30 à la base nautique pour les courses seniors sprint.

Déroulement des épreuves :

Samedi matin : Séries qualificatives à partir de 10h00
 Samedi après-midi : Repêchages à partir de 15h30
 Dimanche matin : demi-finales et finales C et D à partir de 9h00
 Dimanche après-midi : finales A et B à partir de 13h00

Catégories :

MINIME - distance de course : 1000 m		CADET - distance de course : 1500 m		JUNIOR - distance de course : 2000 m	
N° Code	Bateau	N° Code	Bateau	N° Code	Bateau
1	FM2X 2 rameuses en couple	9	FC4+ 4 rameuses en pointe avec barreur	22	FJ2X 2 rameuses en couple
2	FM1X 1 rameuse en couple	10	FC2X 2 rameuses en couple	23	FJ4- 4 rameuses en pointe sans barreur
3	FM4X+ 4 rameuses en couple avec barreur	11	FC2- 2 rameuses en pointe sans barreur	24	FJ4X 4 rameuses en couple
4	FM8X+ 8 rameuses en couple avec barreur	12	FC1X 1 rameuse en couple	25	HJ4+ 4 rameurs en pointe avec barreur
5	HM2X 2 rameurs en couple	13	FC4X 4 rameuses en couple	26	HJ2X 2 rameurs en couple
6	HM1X 1 rameur en couple	14	FC8+ 8 rameuses en pointe avec barreur	27	HJ4- 4 rameurs en pointe sans barreur
7	HM4X+ 4 rameurs en couple avec barreur	15	HC4+ 4 rameurs en pointe avec barreur	28	HJ4X 4 rameurs en couple
8	HM8X+ 8 rameurs en couple avec barreur	16	HC2X 2 rameurs en couple	29	HJ8+ 8 rameurs en pointe avec barreur
		17	HC2- 2 rameurs en pointe sans barreur		
		18	HC1X 1 rameur en couple		
		19	HC4- 4 rameurs en pointe sans barreur		
		20	HC4X 4 rameurs en couple		
		21	HC8+ 8 rameurs en pointe avec barreur		

Remarques :

➤ Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de société.

Lors des championnats de zone à partir de deux équipages engagés, le parcours doit être obligatoirement réalisé.

Les frais d'inscription sont de **2,5 euros/siège**, y compris pour les parcours seniors organisés hors championnats.

➤ • Equipages minime et cadets

Les rameurs minime et cadets doivent être titulaires du brevet de rameur Or option «compétition». Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

La date limite d'inscription de l'option «compétition» du brevet de rameur Or sur la licence des rameurs minime et cadet est fixée au mercredi 1 juin à 12h00.

➤ • Equipages junior bateaux longs

Le championnat de France junior bateaux longs est couru avec 18 engagés maximum.

Si le nombre d'engagés est supérieur à 18, seules les zones dont le quota est dépassé doivent organiser une épreuve qualificative.

Les rameurs juniors ne sont autorisés à participer qu'à deux des trois épreuves suivantes : championnat de France junior bateaux longs, championnat de France senior bateaux longs ou critérium national.

➤ • Engagements aux championnats de zone

Les sociétés font leurs engagements aux championnats de zone qualificatifs pour les championnats de France par Internet.

➤ • Engagements aux championnats de France minime, cadet et junior bateaux longs

Les engagements aux championnats de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats de zone :

- Les responsables de zone retournent à la FFSA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.

- Les quotas déterminés pour chaque zone ne peuvent être modifiés pour quelque raison que ce soit, même en cas d'engagement incomplet dans une autre zone.

- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement ramé aux championnats de zone.

- Les sociétés des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat de France.

- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué de la société à la réunion des délégués des sociétés lors des championnats de France.

Systeme de qualification :

de 1 à 6 participants	1 finale directe	• finale A directe
de 7 à 10 participants	2 séries qualificatives 1 repêchage	• les 2 premiers en finale A, les autres en repêchage • les 2 premiers en finale A, les autres en finale B
de 11 à 12 participants	2 séries qualificatives 2 repêchages	• les 2 premiers en finale A, les autres en repêchages • le premier en finale A, les autres en finale B
de 13 à 15 participants	3 séries qualificatives 1 repêchage 2 1/2 finales	• les 3 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchages • les 3 premiers en 1/2 finale, les autres en finale C (*) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 16 à 18 participants	3 séries qualificatives 2 repêchages 2 1/2 finales	• les 2 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchages • les 3 premiers en 1/2 finale, les autres en finale C (*) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 19 à 20 participants	4 séries qualificatives 2 repêchages 2 1/2 finales	• les 2 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchages • les 2 premiers en 1/2 finale, les 3 ^{èmes} , les 4 ^{èmes} et les 2 meilleurs temps des restants en finale C (*) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 21 à 24 participants	4 séries qualificatives 4 repêchages 2 1/2 finales	• le premier en 1/2 finale, les autres en repêchages • les 2 premiers en 1/2 finale, les 3 ^{èmes} et les 2 meilleurs temps des 4 ^{èmes} et 5 ^{èmes} en finale C (*), les autres en finale D (**) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

** Finales C : pour les épreuves minime et cadet seulement - ** Finales D : pour les épreuves minime seulement*

Pesée :

Lieu de pesée des barreaux: voilerie (rez de chaussée de la base de loisirs)

Courses seniors sprint sur 1000 m:

Possibilité de courses pour les seniors sprint (1000m) le dimanche en début d'après-midi (vers 12h45) en fonction des engagements minimes, cadets et juniors.

Les engagements doivent respecter les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions prévues pour les championnats de zone. Un premier programme de ces courses seniors sera envoyé lundi 6 juin. Les inscriptions sont à envoyer au carsa08@wanadoo.fr.

Sécurité :

Emplacement des services de secours et de sauvetage (horaires de fonctionnement correspondant à ceux de la régata) :

- Présence d'une société d'ambulancier
- Présence d'un maître nageur sauveteur positionné près de la ligne d'arrivée.

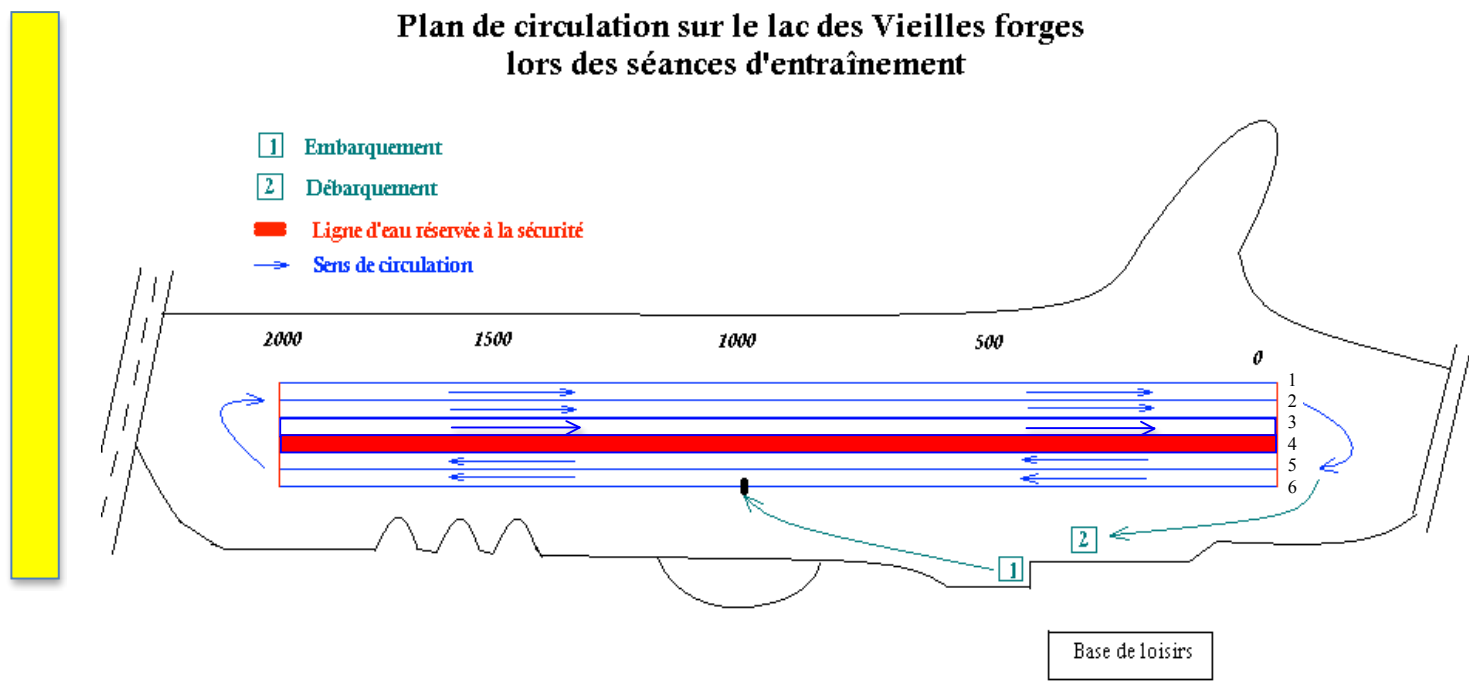
Responsabilité entraînement :

L'entraînement sur le bassin se fera sous la responsabilité des clubs.

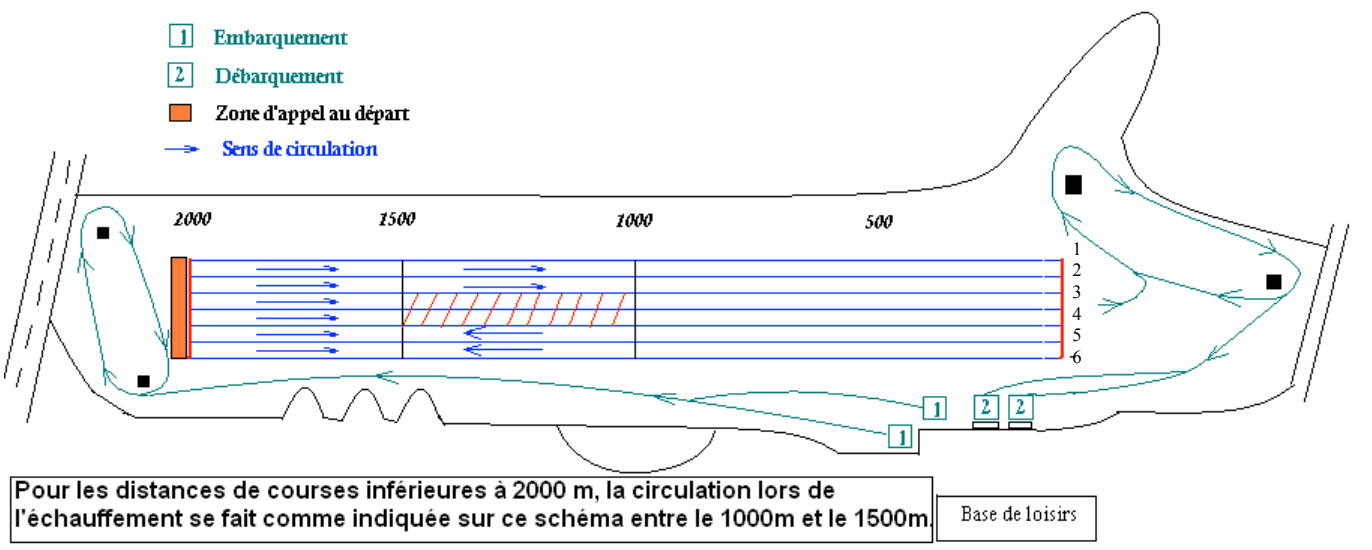
ATTENTION à la nouvelle numérotation des lignes d'eau

Plan de circulation :

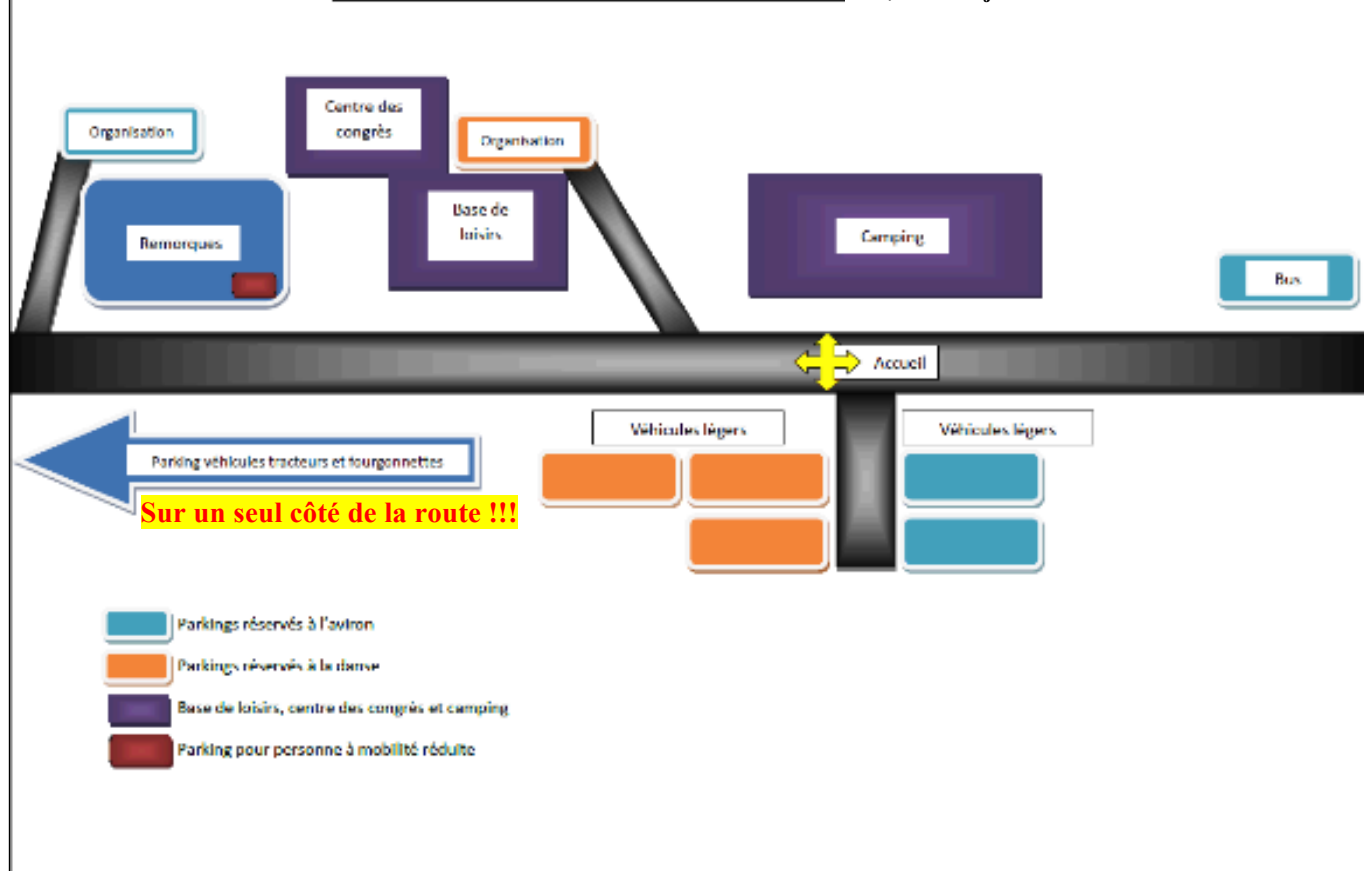
**Plan de circulation sur le lac des Vieilles forges
lors des séances d'entraînement**



**Plan de circulation sur le lac des Vieilles forges
lors du déroulement des régates**



Organisation du stationnement durant le week-end du 10, 11 et 12 juin 2011



Repas :

Des repas sont prévus pour la journée du 11 (midi et soir) et du 12 (matin et midi). (Voir bon de commande repas). A réserver à carsa08@wanadoo.fr avant le mardi 07 juin 18 heures. Toute demande au-delà de cette date n'est pas garantie.

Horaires des repas :

- le samedi 11 juin 2011 de 11h00 à 13h00
- le samedi 11 juin 2011 de 19h00 à 20h00
- le dimanche 12 juin 2011 de 10h30 à 13h00

Prix des petit-déjeuners :

4,5 euros/personne avec réservation avant le 7 juin 18h

Prix des repas :

9 euros/personne si réservé avant le 3 juin

10 euros/personne si réservé entre le 3 et le 7 juin 18h

11 euros/personne si demandé après la date limite du mardi 7 juin 18h (et sous réserve de disponibilité)

L'organisation se réserve le droit d'annuler les repas en cas de manque de participants.

Pour plus d'informations :

Site Internet du Comité départemental des ARdennes des Sociétés d'Aviron :

<http://carsa08.monsite-orange.fr>

Contacts :

Christian CHARLES, coordinateur sportif et président de la Zone Nord-Est.

Tel33(0)3 44 25 00 39 ou 06.75.05.56.08 ou avironpicardie@wanadoo.fr

Marion JULLIEN, CTR Lorraine, Cadre technique référent de zone Nord-est

06.15.38.48.26, marion.jullien@avironfrance.fr

Sébastien TANT, CTR, Nord-Pas-De-Calais, Cadre technique référent de zone Nord-est

tantseb7@hotmail.fr

Georges VILLE, président de Ligue de Champagne-Ardenne.

Tel/fax : 03.25.75.49.16 ou avironroyes@wanadoo.fr

Thomas LESIEUR, Technicien Sportif Régional, Ligue Champagne-Ardenne d'Aviron

Tel : 06.87.95.77.89, thomas.lesieur@orange.fr

François CREPEL, président du comité départemental des Ardennes.

Tel/fax : 03.24.59.20.20 ou 03.24.59.09.60 ou fcrepel@gmail.com

Aurélié BRISSET, Technicienne Sportive Départemental, CARSA

Tél : 06.88.76.94.01, carsa08@wanadoo.fr

BON DE COMMANDE REPAS :

NOM DU CLUB :

RESPONSABLE :

N° DE TELEPHONE :

Jour	Samedi 11/06	Dimanche 12/06	Prix de base par repas	Total
Petit déjeuner			4,5 euros X.....	
Déjeuner			9-10-11 euros X	
Dîner			9-10-11 euros X.....	
TOTAL =				

Le BON de commande est à retourner de préférence à carsa08@wanadoo.fr

Ou éventuellement au : C.A.R.S.A
BP 282
08104 CHARLEVILLE-MEZIERES

A RETOURNER AVANT LE MARDI 07 Juin 2011 18 heures

Un tarif préférentiel (9,00 € pour les déjeuners et dîners) sera accordé aux clubs qui rendent réponse avant le vendredi 3 juin 20h. Du 3 au 7 juin, ce tarif passera à 10 euros. Quant aux plus retardataires, le tarif sera augmenté d'un euros par repas.

Merci de votre compréhension.